

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-129 du 21 Mai 1976

modifiant en ce qui concerne la Camarade AKO Irène, Directrice du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises, les dispositions de l'article 1er du décret N°76-103 du 16 avril 1976 portant nomination de directeurs généraux et de directeurs dans les ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°76-103 du 16 avril 1976, portant nomination de directeurs généraux et de directeurs dans les ministères, notamment son article 1er,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Les dispositions de l'article 1er du décret N°76-103 du 16 avril 1976, portant nomination de directeurs généraux et de directeurs dans les ministères, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Ministère de la Fonction Publique et du Travail

Au lieu de :

- Directrice du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises : Camarade AKO Irène, Secrétaire de Direction,

L i r e :

- Directrice du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises : Camarade AKO Irène, Professeur d'Enseignement Technique Théorique.

.../...

ARTICLE 2er - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 SGG 4 SPD 2 CNR 4 Ministères intéressés 15
DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.-DB-DCF-Solde 8 Trésor
4 DI 4 DP 2 Intéressée 1 Cab.Mil.2 DAFA 15 JORPB 1